

MARTIAL LEKEU ACCUSE LE BARON NOIR

Réfugié en Floride depuis juillet 1984, l'ancien gendarme Martial Lekeu jubile. Les déclarations qu'il tenait en mars 1989 - à notre confrère, Gilbert Dupont de la « Dernière Heure » - sur l'existence d'un groupe de dangereux activistes d'extrême-droite à la gendarmerie - mais aussi infiltré dans d'autres rouages de la justice - ont tendance à se confirmer par des documents saisis chez les parents de Francis Dossogne à Zellick, dans le cadre de l'enquête sur les agissements de Benoît de Bonvoisin. Depuis sa retraite - active-américaine, Martial Lekeu accuse le baron noir d'avoir tiré les ficelles de ces groupes occultes dont le but était de destabiliser l'Etat. L'ancien gendarme estime aussi que les découvertes récentes et l'arrestation de Bonvoisin sont de nature à faire progresser l'enquête sur les tueries du Brabant.

« J'ai été recruté dans « G » en 1977 par un membre du BCR de la Gendarmerie, le maréchal de logis Miévis - explique Martial Lekeu (ndlr: Miévis, participé pendant un an, à l'enquête sur les tueries du Brabant, à Nivelles et à Jumet. Son rôle était purement administratif et selon nos informations, aucun reproche n'a pu lui être fait dans le cadre de cette activité. Il travaille aujourd'hui à la brigade de Bauvechain). « Ce Miévis est un drôle de personnage » affirme Lekeu. « Il se fait passer pour un second couteau, une sorte de sous-fifre, mais pourtant son rôle au sein de « G » était très important. Il se chargeait notamment de la manipulation des personnes recrutées sur le plan idéologique ».

« Pour ma part », raconte l'ancien gendarme, « on m'a donné comme mission de recruter des jeunes désœuvrés et des petits truands, avec comme objectif de leur donner une formation - principalement physique - et de pouvoir les utiliser, le temps venu. J'ai accompli cette mission pendant un certain temps. C'était un travail délicat, mais je n'en éprouve aucun remords aujourd'hui. D'une part, je tenais la situation en main avec ces jeunes pour qu'il n'y ait pas de dérapage - il y en a bien un qui doit répondre aujourd'hui de trois meurtres, mais cela n'a rien à voir avec mes enseignements. D'autre part, si je voulais continuer à infiltrer ces groupes, je devais rester crédible à leurs yeux ».

« Car, c'est bien de l'infiltration que je faisais dans « G ». Mon chef de section de l'époque, l'adjudant Vanden Walle et deux autres membres de la gendarmerie ont d'ailleurs eu connaissance de mes rapports. Mon enquête sur « G » a dû être arrêtée officiellement à la suite, notamment, de l'intervention d'un colonel de la Gendarmerie. En conséquence, j'ai dû continuer à m'intéresser à ces groupes avec l'appui d'un service étranger. Je ne dis pas qu'il s'agit de la CIA comme l'ont écrit certains de vos confrères. On m'a fait aussi remarquer que j'aurais pu faire part de mes découvertes à un autre service de police que la gendarmerie. Mais cette histoire paraissait tellement incroyable et de plus je ne savais pas à qui pouvoir me confier. En effet, « G » a tenté d'étendre ses tentacules jusqu'à la Sûreté de l'Etat, la Police Judiciaire, les Forces Armées Belge. Dans tout ces organes,

des gens ont été impliqués dans « G ». Il est sans doute imprudent de parler de Loge PII à la Belge, mais c'est vrai qu'il y a des similitudes. Même l'Université Libre de Bruxelles a été touchée. On y a recruté notamment des gens qui avaient un avenir dans la politique ou la magistrature ».

« Dans mon enquête » poursuit Lekeu, « j'ai pu constater que le leader du Front de la Jeunesse, Francis Dossogne avait accès aux informations politiques recueillies par la gendarmerie et qu'il contribuait à la rédaction de ces fichiers grâce au travail d'une section du Front de la Jeunesse. Dossogne avait des gens au dessus de lui. Dès 1977, j'ai pu établir que l'homme qui tirait les ficelles de tout cela était le baron de Bonvoisin. Et il ne faut pas oublier que de Bonvoisin a des contacts incroyables en Belgique et à l'étranger, principalement dans le monde de la finance. On a aussi parlé de ses relations avec VDB, mais, à mon sens, l'ancien premier ministre a été manipulé par le baron noir ».

Tueries, CCC...

« Dans les projets de « G », il était question de destabilisation de l'Etat, de renforcement du pouvoir, continue Lekeu. Pour y arriver, on parlait d'attentats meurtriers, d'attaques sanglantes, de manipulation d'un groupe de gauche qui déposerait des explosifs - ce qui plus tard, lors des attentats des CCC, m'a fait réfléchir. Après les premières tueries en 1983, j'ai pensé que ces faits étaient probablement liés à ce qui avait été préparé par « G ». J'étais choqué. Je me suis rendu à la BSR de Wavre pour leur indiquer que ce qui se passait était prévu dans les plans du « G ». On m'a dit ceci: « Ferme ta gueule. On est au courant ». Deux semaines plus tard, j'ai reçu des menaces de mort pour ma femme et mes enfants. J'ai remis ma démission qui a été acceptée en avril '84. Je croyais que les ennuis allaient s'arrêter là, mais les menaces ont continué. En conséquence, en juillet 1984, je suis parti m'installer en Floride ».

« Le prétendu suicide de Paul Latinus n'a pas été étranger à ma décision. Je connaissais bien Latinus depuis '77-'78, au Front de la Jeunesse. Ce n'était pas à proprement parlé un ami, mais il se confiait parfois à moi. Il m'a plusieurs fois exprimé son dégoût pour ce qui se passait dans le Brabant et pour ce qu'on tentait de faire de son mouvement, le Westland New Post. A ce sujet, je signale que

WNP et « G », c'était la même organisation. J'ai d'ailleurs pu voir les telex Otan volés à Evere par le WNP. Latinus s'appretait à faire des révélations avant sa mort. Pour ce faire, il comptait s'adresser à la Sûreté de l'Etat, affirme encore l'ancien gendarme (ndlr: une déclaration surprenante dans la mesure où Latinus n'était dans les meilleurs termes avec le square de Meeus et que Lekeu accuse le commissaire Smets d'avoir été le relais de « G » au sein de la Sûreté)

« Mais d'autres personnes, en Belgique, comme à l'étranger, savent des choses sur ces années noires » prétend Lekeu. « Pour ma part, ajoute-t-il, je connais une partie du secret des tueries du Brabant. J'ai donné des informations à la commission rogatoire qui est venue me voir en Floride, l'année dernière. J'en sais plus encore. Mais ces affaires forment un tout. J'ai besoin que d'autres parlent pour que j'ose enfin tout dévoiler ».

Pour rappel, le DR publiait, il y a quelques jours, les déclarations de deux députés souhaitant l'un que l'on crée une cellule spéciale d'enquêteurs coupé de leur hiérarchie sur les faits du Brabant, l'autre d'instaurer en Belgique, un système permettant le repentis, comme ce fut le cas en Italie du temps des « Brigades rouges ». Martial Lekeu interrogé sur ces propositions estime qu'il s'agit là des seuls moyens d'y voir clair dans ces dossiers.

Par ailleurs, on peut aussi signaler que la commission d'enquête parlementaire sur le banditisme et le terrorisme s'est penchée sur la question du groupe « G ». Après plusieurs démarches, elle a reçu communication d'un dossier sur cette affaire. Mais force est de constater qu'il ne contenait que très peu d'éléments. Cela a d'ailleurs étonné l'adjudant Guy Goffinon, l'un des derniers les plus avertis de la BSR de Bruxelles, lorsqu'il a dû témoigner devant la commission.

Pour leur part, certains commissaires parlementaires, dont le PSC, Philippe Laurent, étaient d'avis d'auditionner des ex-membres du groupe « G » et divers témoins pouvant parler de cette organisation. Malheureusement, ce vœux n'a pas été exaucé.

Signalons aussi cette note confidentielle rédigée par un membre de la BSR de Wavre, en août 1985, qui évoque également l'existence d'un groupe d'action politique au sein de la gendarmerie. La note avance comme hypothèse que plusieurs des faits commis en Brabant wallon, l'on été en relation avec « des intérêts financiers et politiques divers ».

En mars '89, à l'occasion des premières déclarations de Lekeu, l'état-major de la gendarmerie avait réagi sèchement. Dans un communiqué, il indiquait qu'il n'a jamais été question dans aucun rouage de la gendarmerie d'une mystérieuse cellule ou organisation », ajoutant « nous continuerons toujours à rejeter avec vigueur de semblables idées ».

Dont acte.

Michel BOUFFIOUX.

Ne pas se taire

Il est parfois nécessaire, pour que l'opinion publique s'émeuve, et réagisse, qu'émerge d'un contexte permanent de violations de l'iceberg, ce sommet dans la répression qui attire l'attention, via les médias, et réveille au point d'engager à la réaction d'indignation, puis à la mobilisation.

Tienanmen, en juin de l'an dernier, fut un peu cela. L'horreur de la répression, de la boucherie à Pékin, ont certainement ouvert les yeux du grand public sur un régime qui restait profondément étranger, inconnu en Occident. Mais, pour Amnesty, Tienanmen, malgré sa sauvagerie démesurée, s'inscrit dans la continuité d'un système politique et pénal qui, structurellement, favorise la violation des droits de l'Homme. Quelques mois avant juin 89, Amnesty avait lancé sa campagne contre la peine de mort dans le monde. Un des pays visés par cette action mondiale était la Chine, où le nombre d'exécutions, politiques ou de droit commun, est un des plus élevés.

De même, cela fait des années que nous nous battons contre la détention arbitraire, les procès inéquitables (le droit à la défense n'existe pour ainsi dire pas), et la torture dans ce pays. Mais il aura fallu une campagne sans précédent, et surtout une mobilisation extraordinaire du public pour que, dans un premier temps, les gouvernements occidentaux réagissent, et qu'ensuite, le gouvernement chinois bouge également, en libérant quelques centaines de prisonniers parmi les milliers qui restent encore détenus. Ce qu'il faut retenir, c'est que le gouvernement chinois se montre très susceptible, et en même temps très inquiet de son image de marque en Occident, principalement lorsque des échéances internationales pèsent sur lui. Ce fut le cas notamment de la session de la Commission des droits de l'Homme des Nations Unies au début de cette année. Un peu avant cette réunion, les autorités chinoises annonçaient la libération d'une centaine de prisonniers. Ces libérations sont destinées à apprendre. Hélas, la Chine obtenait ainsi que son cas ne soit pas examiné par cette Commission l'année prochaine...

Ce type d'événement (la recule de cette Commission) engage précisément à maintenir la pression sur le gouvernement chinois. Car ce dernier persiste et... signe: les journaux chinois ont annoncé plus de 7.000 arrestations ces derniers jours, afin que les prochains jeux asiatiques qui se tiendront en septembre à Pékin, se déroulent dans le calme. Pire encore: un officier a déclaré récemment que plus de 400 personnes étaient mortes ou avaient été blessées suite à des mauvais traitements et à des tortures en prison, depuis le mois de janvier, de cette année.

On le voit, le retrait de la loi martiale n'a pas changé grand chose dans le non respect des normes internationales, auxquelles a adhéré officiellement la Chine, comme la Convention Internationale contre la Torture.

Ceci est d'autant plus inquiétant que des soulèvements ethniques ont l'air d'apparaître en plusieurs régions de ce pays. On ne peut que craindre la réaction du gouvernement chinois face à ces revendications, lorsque l'on voit comment il a réprimé (et continue de la faire) les manifestations pacifiques des Tibétains, en lutte pour l'indépendance. Dans cette région aussi, l'abandon de la loi martiale n'a rien changé aux pratiques répressives en cours. Certains observateurs font remarquer que l'évolution de la Chine, que ce soit en matière économique ou de droits de l'homme, ne pourra se réaliser qu'avec la mort des vieux dirigeants, ou avec la victoire d'une faction plus rénovatrice, mais dont l'émergence serait de toute façon liée à la disparition des conservateurs.

Pour pragmatique que soit cette analyse, cette dernière ne peut déterminer l'action d'Amnesty International et de toutes les personnes qui l'épaulent dans ce travail de tous les jours. Car on ne peut oublier qu'à l'heure actuelle encore, des personnes souffrent en prison ou sont menacées d'être exécutées. Autant de raisons de ne pas se taire et d'agir, aujourd'hui.

Philippe Hensmans,
Porte-parole d'Amnesty International Belgique francophone.